

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

22 juin 2018

Le HCSF publie une analyse des interconnexions entre la gestion d'actifs et le reste du système financier en France

Dans un contexte d'interrogation sur la capacité de la gestion d'actifs à atténuer ou à amplifier des risques et la contagion des chocs, l'étude publiée par le Haut conseil de stabilité financière (HCSF) permet d'apporter un éclairage sur les interconnexions impliquant la gestion collective française.

Les risques liés à la structure du secteur financier et notamment des interconnexions entre ses différentes composantes (banques, assurances, gestion d'actifs) font l'objet de nombreuses interrogations, notamment sur leur contribution à l'atténuation ou à l'amplification des risques et de la contagion. Ces interrogations portent en particulier sur le rôle de la gestion d'actifs.

L'étude publiée par le HCSF (réalisée conjointement par des économistes de l'AMF, de la Banque de France et de la Direction générale du Trésor) se propose d'apporter un éclairage sur les principales caractéristiques du réseau d'interconnexion entre la gestion d'actifs et le système financier français. Elle repose sur les données reçues, dans le cadre de reportings réglementaires, par la Banque de France, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution et l'Autorité des marchés financiers entre 2008 et 2016.

Une analyse de l'actif et du passif des fonds

Ces interconnexions entre la gestion d'actifs et le système financier peuvent résulter de la détention par les fonds de titres émis par des entités financières (banques ou assureurs). Elles peuvent également découler du passif des fonds, dont les parts peuvent être détenues par des entités financières ou d'autres fonds. Ces interconnexions peuvent, enfin, résulter de liens plus larges de type relations capitalistiques ou sponsorship.

Une structure dite de « petit monde »

L'analyse conduite montre que le réseau actuellement formé entre la gestion d'actifs et le reste du système financier n'est pas dense. La cartographie réalisée révèle par ailleurs une structure dite de « petit monde », organisée autour d'entités piliers (banques, assurance et certains fonds monétaires), dans laquelle la distance moyenne séparant les acteurs du réseau les uns des autres est réduite. Ainsi, l'actif des fonds est essentiellement connecté au secteur bancaire (51%), avec l'exposition la plus élevée constatée pour les fonds monétaires (89%). Le passif des fonds est quant à lui essentiellement connecté au secteur assurantiel, avec une concentration plus forte (63%) que pour l'actif. Cette caractérisation du réseau peut se traduire par un risque de contagion accru en cas de choc, dès lors qu'une entité pilier serait touchée.

Ces résultats pourront à l'avenir être intégrés à des modèles de propagation de chocs afin d'évaluer comment, dans ce cas, un choc peut être amplifié ou au contraire atténué par le biais d'exposition aux fonds d'investissements.

En savoir plus

- 📄 Etude du HCSF
- 📄 Macro stress tests : quelle portée pour les marchés et la gestion d'actifs ?

Mots clés

RISQUES ET TENDANCES

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

RAPPORT / ÉTUDE

GESTION D'ACTIFS

10 juin 2022

L'évolution du marché des fonds monétaires entre le 31 mars 2020 et le 31 mars 2022



ACTUALITÉ

GESTION D'ACTIFS

09 juin 2022

Evaluation du caractère approprié et exécution simple dans la directive MIFID II: l'AMF applique les orientations de l'ESMA



ACTUALITÉ

EUROPE & INTERNATIONAL

02 juin 2022

L'AMF renouvelle son appel à la mise en place d'une réglementation des fournisseurs de données, notations et services ESG



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02